

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2024/024

SEANCE DU 16 JUILLET 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

09/07/24

Date d’Affichage

23/07/24

Objet de la Délibération

Election d’un membre du Centre Communal d’Action Sociale.

L’an deux mille vingt-quatre, le seize juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, DAGUES BIE, PADRA, AITA, MEYER, RECH, FIERLEJ MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL, DESCHAMPS, PERSYN, CUSIN.

Absents : /

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET
M. SUC procuration à Mme DASSENOY
M. GOMES procuration à Mme TRIAES
Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI
M. SARICA procuration à Mme VITRICE
M CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

Secrétaire : Mme TRIAES

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l’Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 fixant à 17 le nombre d’administrateurs du C.C.A.S., dont le Maire, Président, et 8 élus ;

Vu la démission en date du 05 juin 2024 de Mme Françoise PEGUES, conseillère municipale pour la liste Fontenilles au cœur et élue administrateur au C.C.A.S.,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité de procéder à son remplacement.

L’article R.123-9 du code de l’action sociale et des familles prévoit que l’élu démissionnaire est remplacé par le suivant se trouvant sur la liste de candidats présentée par la liste Fontenilles au cœur, au moment de la désignation des administrateurs du CCAS par le conseil municipal le 30 juin 2020,

En conséquence, Monsieur Fabrice MEYER est nommé administrateur du C.C.A.S.

Les élus siégeant au Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale sont :

- 1- Claudie PADRA
- 2- Betty EVEN
- 3- Jeanne Marie RECH
- 4- Jocelyne TRIAES
- 5- Mohammed EL HAMMOUMI
- 6- Fabrice MEYER
- 7- Annie DEGEILH
- 8- Prescilla SANDOVAL.

La secrétaire de séance
Jocelyne TRIAES



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

